

Un avis, une opinion à faire partager ? Cette page vous est ouverte

Les sentiers, ces veines de notre territoire

Colette Wibo est biologiste et membre de l'association Chemins 141 active pour la valorisation des sentiers à Genappe.

@Colette Wibo

Une carte blanche de Colette Wibo

Comment enrayer les ruptures créées dans le maillage ancestral des voiries vicinales après des décennies d'un « *tout à la voiture* » irréfléchi et incohérent ? Quand les piétons et cyclistes chemineront-ils sans serpenter au sein d'un trafic routier chaotique ? N'est-il pas alors révoltant de lire un article récent d'un service juridique (*Le Silon Belge*, 1^{er} mars 2019), intitulé : « *Sentier pédestre. Comment le liquider ?* » ?

Des modes doux de transports, ancestraux

Pour remplacer les croyances d'un âge révolu, j'avancerai que la première action des communes est de rétablir la qualité de vie de nos villages ruraux. Les modes de déplacement « doux » s'imposeront ensuite tout naturellement. Il est donc essentiel de préserver tous ces chemins et sentiers, qu'ils soient encore bien visibles aujourd'hui ou « oubliés », menacés ou usurpés principalement par des riverains, des exploitants agricoles ou forestiers, des domaines de chasse et l'urbanisation.

La protection ultime de ces voiries relève du dynamisme des communes qui, à défaut, trahissent leur objectif avoué de « transition environnementale ».

En même temps cette protection traduit le souci de la chose publique et du bien commun, améliore l'image de la commune et l'accueil des visiteurs tout en bénéficiant de retombées économiques ou de subsides toujours bienvenus.

Il s'agit principalement de respect et de civisme : un sentier traversant une parcelle ou longeant une propriété ne doit engendrer ni gêne pour le promeneur sur une servitude publique de passage ni nuisance pour les propriétaires ou exploitants. Réciproquement, tous sans exception doivent aussi respecter ces sentiers publics.

Sentiers, sens commun

Une contribution en ce sens est apportée par les citoyens bénévoles qui s'investissent pour préserver et valoriser ce patrimoine commun.

Il serait fort long de détailler le foisonnement des associations, des clubs sportifs, des groupes sentiers, des nombreuses publications et des sites web qui proposent des itinéraires et des « sorties » guidées. Mais chacun peut à loisir s'informer sur la « toile » ou se documenter auprès des Syndicats d'initiative et des Maisons du tourisme. C'est ainsi qu'à Genappe est née l'association « Chemins 141 ». Après un relevé précis sur le terrain de ces chemins et sentiers et la vérification de leur statut administratif pour les cartographier, ses bénévoles collaborent avec la commune pour leur signalement et leur entretien. Le public est invité à les parcourir lors de promenades guidées à la découverte des paysages et du patrimoine. Le site web www.chemins141.be fournit des cartes, un inventaire des sentiers, des circuits de promenade, etc.

Répétons-le à l'envi : tous les sentiers ont un avenir important. Ainsi, dès que l'un d'entre eux est signalé et réhabilité, il se voit utilisé,

« Tous les sentiers ont un avenir important. Que chacun s'y mette pour préserver les veines de notre territoire et les valoriser »

tantôt pour la promenade du chien, tantôt pour se rendre à une ferme proche qui vend lait, fromages et légumes, là pour le jogging de dégrasage, là encore pour la randonnée « longue distance ». Qui en profite

? Tout le monde. En particulier la commune qui peut ainsi améliorer son image « nature » et offrir aux visiteurs en quête de quiétude et de « grand air » un bel éventail de publications sur son patrimoine, ses richesses paysagères et ses circuits pittoresques.

Alors, oui ! Que chacun s'y mette pour préserver les veines de notre territoire et les valoriser. La commune pour leur entretien et leur réhabilitation avec la volonté de les inscrire toutes comme voiries communales, les associations de bénévoles pour les faire connaître et les usagers qui les empruntent pour marquer leur intérêt et l'importance de leur sauvegarde. Mais que chacun aussi les respecte car au bout du sentier se trouvent la découverte, la santé et le lien social.